

Dans le mois de janvier dernier, l'ancien gouvernement a demandé des soumissions, et deux soumissions ont été reçues; mais rien n'a été fait à leur égard, et j'ai cru à propos de renvoyer leurs chèques aux deux soumissionnaires.

**M. SPROULE :** Il serait intéressant, je crois, de savoir si cette dépense doit être entreprise conformément au plan général tracé par l'ingénieur du gouvernement pour les travaux d'amélioration de ce port, afin d'obtenir la largeur et la profondeur nécessaires à la navigation qui se fait dans ce port.

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** La note que j'ai ici portée que ce crédit est nécessaire par des travaux d'amélioration qui consistent dans le dragage d'un chenal de vingt pieds dans le port, à partir de la ligne de vingt pieds en dehors du quai. Avant de demander de nouvelles soumissions, il me faudra, je crois, faire faire de nouvelles études. J'étudierai la question avec soin avant de faire la moindre dépense.

**M. SPROULE :** Si je comprends bien l'honorable ministre, il se propose de faire cette dépense le long de cette ligne.

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Parfaitement.

**M. MONTAGUE :** Je crois savoir que la ville de Collingwood a proposé de fournir une contribution de tant et le Grand-Trouc une contribution de tant, à la condition que le gouvernement ferait certaine dépense. Dois-je comprendre que ce crédit de \$20,000 est demandée avec l'intention d'accepter la proposition visant des travaux plus considérables?

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Oui. Cette dépense sera faite sujette, naturellement, à toutes les conditions. Si je me le rappelle bien, la ville de Collingwood a offert \$25,000, et le chemin de fer du Nord, la somme de \$28,000.

**M. REID :** Ce crédit de \$20,000 doit-il être affecté à d'autres travaux que des travaux de dragage, à la construction de quais ou autre chose de ce genre?

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Non.

**M. BENNETT :** L'honorable ministre n'a pas encore répondu à ma question. Peut-être ne m'a-t-il pas compris. Va-t-on demander tout de suite des soumissions pour les \$200,000 de travaux, ou ce crédit de \$20,000 va-t-il être dépensé pour des travaux indépendants de ceux-là?

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Non. Ce que j'ai dit, c'est que des soumissions ont déjà été demandées et reçues. Naturellement, ces soumissions étaient basées sur certains plans. Nous ne nous engageons pas à dépenser \$200,000, ou toute autre somme. Nous avons devant nous les plans de certains travaux, mais je répète qu'avant d'exécuter ces travaux, je réviserai soigneusement les plans et demanderai ensuite des soumissions.

**M. McCARTHY :** Je crois que l'honorable ministre fait erreur en disant que le chemin de fer du Nord a offert \$20,000. L'offre qui a été faite porte que le Grand-Trouc et la ville de Collingwood

**M. TARLE :**

fourniront ensemble \$25,000. Le gouvernement précédent a accepté cette offre et a convenu avec la ville de Collingwood que si celle-ci payait les \$25,000, ces travaux publics considérables, dont l'ingénieur du gouvernement portait le coût à \$200,000, mais que les soumissionnaires ont offert d'exécuter pour une somme bien moindre, je crois, ces travaux seraient exécutés. Conformément à cette convention, la ville de Collingwood, après avoir prélevé les \$25,000, s'est mise en frais d'en dépenser une partie le printemps dernier, en faisant enlever les roches et autres obstructions du port. Si je comprends bien, le ministre déclare, ou qu'il acceptera l'une des soumissions faites, ou qu'il fera faire de nouvelles études et demandera de nouvelles soumissions.

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Oui.

**M. MONTAGUE :** Quelle profondeur d'eau y a-t-il dans le port, actuellement?

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** Je ne puis réellement pas le dire, mon ingénieur en chef n'étant pas ici.

**M. MONTAGUE :** Si je suis bien informé, on atteint le roc.

**M. McCARTHY :** Le roc ne s'étend pas très loin. Le lit se compose en plus grande partie de tuf et non de roc.

**M. MONTAGUE :** Je ne m'oppose pas à ce crédit, car je sais que l'importante ville de Collingwood est un grand centre, mais je demanderai si, dans le budget supplémentaire, il y aura un crédit inséré pour la ville d'Owen-Sound, ou si on lui donnera "froide justice," suivant l'expression de l'honorable M. Hardy.

**Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS :** L'honorable député sait qu'il y a dans le budget principal un très fort crédit affecté à cette ville.

**M. HAGGART :** Si la déclaration de l'honorable député de Simcoe-nord est exacte, la ville de Collingwood est à dépenser actuellement une partie de la somme qu'elle a offerte au gouvernement, et si elle dépense cette somme, il n'y aura pas plus tard de conditions attachées au contrat, portant que la ville ou la compagnie du chemin de fer fournira une part de la dépense.

**M. McCARTHY :** Cette somme qu'on est à dépenser et qui n'est pas très considérable, est à compte des \$25,000, et l'arrêté ministériel adopté quand l'honorable député faisait partie du gouvernement stipulant ce qui serait dépensé cet été serait porté au crédit de la ville de Collingwood à compte des \$25,000. Mais la convention tient toujours.

**M. MONTAGUE :** Je crois que l'arrangement définitivement adopté portait que dans l'intervalle, le gouvernement ferait quelques travaux de dragage, et qu'en ce qui concerne l'enlèvement des roches, etc., la ville dépenserait sa contribution, le gouvernement, faisant certains travaux de dragage.

**M. McCARTHY :** Non; le gouvernement n'a rien fait. La ville a fait ces travaux.